

République Russoleise
Ministère de la Famille et du Développement
Communautaire
MINIFADECO

Programme
Janvier 1971

Doc 1

Pgs: 28

/NS.Fr./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA FAMILLE ET DU
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

C PEJR

PROGRAMME D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE RURALE AU RWANDA.

ou P.E.J.R.

Projet Minifadeco/Jeunesse
Janvier 1971.-

I. PRINCIPAUX PROBLEMES.

1° Généralités:

Le Rwanda est un petit pays montagneux sans accès sur la mer ni chemins de fer le rattachant à un port maritime. Les 90% de la population active sont occupées à une agriculture traditionnelle, aux méthodes et instruments de travail non rentables et, par surcroît, sur de petites étendues que la poussée démographique réduit d'année en année. Ceci est cause d'un chômage déguisé qui frappe d'abord la jeunesse dans ce secteur de l'activité économique nationale.

Son agriculture vivrière est encore à l'état traditionnel tandis que les cultures de rapport (la canne à sucre, le café, le riz, le pyrèthre, le coton et le thé) prennent de plus en plus de l'importance dans la vie économique du pays.

Le sous-sol n'est pas encore suffisamment prospecté. Actuellement la cassitérite fait le gros de l'exploitation minière du Rwanda. L'élevage de gros bétail tend à diminuer à cause de la pression démographique qui réduit progressivement les terrains de pâturage. Des Centres de sélection bovines et d'expérimentation du petit bétail se proposent de vulgariser parmi la population une élevage rationnelle adaptée à une population dense.

L'industrialisation est encore à l'état embryonnaire. On compte en effet quelques industries de transformation des produits agricoles (thé, café etc...) et des industries alimentaires naissantes (confiturerie, jus de maracoudja). Le secteur tertiaire est développé dans les centres urbains et avec la mise sur pied d'une infrastructure routière, le commerce et services pénètrent petit à petit dans le milieu rural.

2° Nombre de jeunes inoccupés;

La population totale du Rwanda est estimée à 3.725.000 au 31 déc. 1970 (1) dont la jeunesse est d'environ 2.200.000 se classant comme suit:

- 450.000 de l'âge pré-scolaires
- 900.000 scolarisables (écoles primaires)
- 850.000 déscolarisés.

(1) Voir données statistiques du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

De ce nombre 450.000 sont encore ^{en bas âge} ~~sous l'autorité des~~
~~parents.~~ 390.000 sont à l'école primaire (en attendant
de rejoindre le milieu rural au cours
ou en terme du Cycle primaire)

9.000 à l'école secondaire

849.000 jeunes occupés ^{à l'école ou par les parents}

Le nombre de jeunes employés dans un travail rémunéré ne dépasse
guère 3000 unités (2). Ce qui nous amène à un chiffre total de
1.350.000 jeunes sans écoles et sans emploi. ^{De ceux-ci} ~~est~~ 100.000 environ
se trouvent en ville dans le vagabondage ^{et} la délinquance ou ^{sont} ~~sont~~
occupés à des travaux à salaire dérisoire et très instables.

144

En 1976, cette population jeune non occupée sera de 1.650.000 sur
une population totale de 4.580.000, la grande majorité des jeunes
est restée à la campagne où l'érosion laisse ~~peu~~ ^{peu} de terre arable
et où la pression démographique et l'ignorance de méthodes
modernes de travail empêchent tout développement. *me devue*

3) LES PROBLEMES URGENTS.

1° L'éducation des jeunes acquise pendant l'enfance ^{ajoutée à} ~~est~~ ^{celle}
celle du milieu et celle de l'école ne répond pas aux exigences de
la société que nous vivons, ^{non} plus aux aspirations des jeunes
d'améliorer leurs conditions de vie.

D'une part, les parents sont éduqués de la manière tradition-
nelle: ils ont appris de leurs ancêtres des méthodes de travail
stagnantes et même regressives, des modes de pensée et d'action
adaptés au temps qu'ils vivaient, des moeurs et valeurs qui ne ca-
drent pas toujours avec le 20e siècle, ils ont ^{hérité} ~~hérité~~ de ceux-là
des instruments de travail non rentables et un mode de vie que le
progrès économique et social fait disparaître petit à petit au sein
des foyers paysans. Toute cette richesse ancestrale est transmise
comme telle aux enfants dans le bas-âge.

L'école d'autre part, à partir de 7 ans, donne à ces mêmes
enfants un mirage d'une vie meilleure donnant valeur au travail
non fatigant et où le centre de la vie économique n'est plus le
produit de l'agriculture et de l'élevage traditionnelles mais une
valeur calculable, plus accessible et plus utile: l'argent.
Avec cette éducation donc, l'enfant apprend d'autres modes de vie,

(2) Statistiques du travail et Fonction Publique.

de pensée et d'action, d'autres valeurs contradictoires avec l'éducation de l'enfance.

Ceci le ~~même~~ mène à la fin de l'école primaire à une frustration causée par le dégoût du milieu rural qui ne lui donne pas les moyens de satisfaire ses aspirations et le milieu favorisé, la classe salariée, qu'il ne peut atteindre faute de bagage intellectuel suffisant.

2° La poussée démographique, qui a son origine dans le but de la vie du Rwandais traditionnel-la valeur d'un homme se mesurait au nombre d'enfants, à la quantité de biens et le nombre d'amis-donne comme résultats au moment où la sélection naturelle est vaincus par la médecine:

- un nombre de jeunes nettement supérieure à la population adulte;
- une insuffisance d'investissement dans l'éducation de la jeunesse.

3° La carence d'emploi en dehors de l'agriculture est un grand handicap à l'épanouissement des jeunes. En effet, l'économie du pays connaît le secteur primaire(cultures vivrières et industrielles et un peu d'exploitation de minerais) et le secteur tertiaire(administration et commerce), si bien que les investissements tant des nationaux que des étrangers tendent à se concentrer surtout dans le commerce. Le secteur secondaire, celui de l'industrie, qui devrait absorber une main-d'oeuvre nombreuse est presque inexistant. L'espoir de développement national par les nationaux est pourtant fondé sur un travail rentable économiquement du secteur primaire et un accroissement en nombre de petites industries produisant les biens normalement importés. En effet, les deux secteurs engagent une main-d'oeuvre non-qualifiée qui se spécialise au travail même.

4° La pauvreté du paysan et du jeune en particulier ne lui permet pas de s'installer à son compte. Le revenu monétaire annuel du paysan est estimé 45\$ USA desquels il doit tirer l'habillement pour la famille, les frais de scolarité pour les enfants, les frais médicaux, équipement pour le travail, des vivres qu'il ne produit pas lui-même, etc...

Le jeune quant à lui ne reçoit pas d'argent de ses parents pour commencer quelque petite entreprise. Il ne reçoit pas de terrain ni bien quelconque avant son mariage. Il travaille pour la famille jusqu'à ce que celle-ci l'aide pour se marier et acquérir de droit ses propres biens.

ses propres biens.

Mais comme le travail dans la famille ne demande plus une main-d'oeuvre nombreuse, les enfants sont sujets à un chômage déguisé qu'ils compensent par le vagabondage rural.

5° Le manque de savoir manier ~~qui~~ qui provient de la carence de jeux d'enfants pendant le bas-âge et même au courant du cycle primaire.

5° Réalisations actuelles.

Le Ministre de la Famille et du Développement Communautaire, face à ce grave problème, a mené une étude approfondie du problème et commence à structurer un projet de solution à l'échelon national.

Des expériences faites dans le milieu rural ont ~~pu~~ ^{pu} que les jeunes, s'ils travaillent en commun dans l'agriculture, artisanat ou micro-industries, peuvent acquérir progressivement l'esprit d'un paysan moderne capable ^{de développer} ~~d'évoluer~~ le milieu dans lequel il vit.

Une cinquantaine de micro-réalisations des jeunes dont une confiterie, une usine d'extraction de sirop de maracoudja, des plantations de café, thé, pyrèthre, riz ainsi que des ateliers artisanaux atteignent des résultats satisfaisants du moment qu'elles sont soutenues et encadrées par un personnel capable d'éduquer les jeunes et de leur procurer des loisirs nécessaires à l'épanouissement de leur personnalité.

Le résultat de telles micro-réalisations est sûrement l'industrialisation progressive du pays qui procurera de l'emploi à une masse de jeunes sans cesse croissante en nombre et la modernisation du milieu rural qui contribuera à l'accroissement du standing de vie des populations rurales. Nous devons attendre également de ce programme une importante amélioration des conditions de vie des masses // en commençant par les enfants qui souffrent de maladies de carence, d'une éducation au hasard par des parents non encore en mesure de leur donner une éducation conforme au siècle que nous vivons et d'un entretien qui ne favorise pas toujours le développement physique harmonieux à cette âge.

En vertu de cette expérience heureuse que les jeunes accueillent à bras ouverts, nous nous proposons ^{de faire} ~~de~~ démarrer des noyaux de développement par les jeunes et des centres préfectoraux pour leur formation au travail.

II. OBJECTIFS PRIORITAIRES.

1^o Création de structures rurales destinées à donner de l'emploi ~~à~~ aux jeunes inoccupés à la campagne et à absorber les jeunes sortant du cycle primaire, des classes ~~et~~ ^{para} scolaires et de la délinquance urbaine.

Ces structures doivent pouvoir donner l'éducation ~~qui~~ manque aux jeunes et les tenir à la hauteur de l'évolution économique, sociale et politique de la Nation.

Elles doivent leur donner les moyens de se récréer et de faire un travail de développement sous forme de petites entreprises gérées par les jeunes eux-mêmes et qui deviendront au fur et à mesure une base de l'industrialisation du pays.

2^o Investissement par épargne travail dans l'organisation de la jeunesse. Si à la ~~fin~~ ^{fin de} 1976, on arrive à former 6.000 jeunes pour exécuter des projets déterminés détectés parmi les possibilités de développement se trouvant dans les communes, ces noyaux, au nombre de 4 par commune, attireront à eux, les autres jeunes non formés pour travailler au développement. Ceux-ci seront aussi formés petit à petit pour les aider à accroître leur niveau de vie et en même temps le standing de vie rural.

L'exploitation des possibilités agricoles et le traitement d'abord artisanal des produits, ensuite le processus industriel là où ce sera intéressant, l'exploitation des carrières, de la chaux et du ciment, le ~~le~~ petit élevage, l'artisanat de toutes sortes, etc..., sera ~~planifiée~~ ^{planifiée} et contrôlée à l'échelon régional, de façon à favoriser l'approvisionnement et l'écoulement des produits et à développer dans la région une spécialité économique selon ses ressources naturelles.

3^o Le Service National pour la construction de routes, ponts, locaux ~~publics~~ d'éducation populaire, le boisement, construction de terrains de jeux doit occuper une place importante dans ce programme.

4^o La formation du cadre est indispensable pour la formation des jeunes, la supervision des groupes et le contrôle des réalisations. Il s'agit de jeunes gens ayant un niveau de base d'au moins 4 années d'études secondaires qui passeraient un stage de perfectionnement dans les méthodes de travail avec la jeunesse.

III. POLITIQUE D'APPROCHE et STRUCTURES.

Il s'agira pour les jeunes, aidés^{par} des techniciens valables, de créer des chantiers agricoles, artisanaux, d'élevage, semi-industriels... dans ~~la~~ lesquels la classe jeune doit être intégrée~~d~~ progressivement non pas seulement comme un élément d'appoint, mais comme élément-clé capable d'en assumer la gestion après une période relativement courte.

Ces structures doivent être soigneusement étudiées, puis proposées aux groupes de jeunes du milieu-même et dotée d'un encadrement adéquat pour leur meilleur fonctionnement.

L'extention et la multiplication de ces entreprises productives sous forme de coopératives~~s~~ locales, puis fédérées, pourra donner la solution aux jeunes qui s'en vont en ville à la "recherche de l'argent" ainsi qu'à tout jeune candidat à la délinquance et au crime.

Ces structures doivent être en mesure de recevoir les jeunes chassés des centres urbains, les candidats à la délinquance que nous pourrons cette fois-ci intégrer dans des groupes vivants encadrés par un personnel bien formé et capable.

Le travail pratique, économiquement rentable, comme dans ~~notre~~ toute entreprise productive sera la base de ces structures qui doivent assurer leur survie sans intervention financière du Gouvernement, à par le personnel et^{les} moyens matériels de base pour le démarrage. Elles doivent devenir après une période donnée de vraies entreprises et alors, se fédérer à l'échelon régional pour assurer l'écoulement de leur production et leur approvisionnement sur le marché national. Des emplois nouveaux, des possibilités nouvelles seront alors ouverts à la classe jeune~~s~~, dite actuellement inoccupée.

Elles doivent également satisfaire au besoin de l'instruction et du perfectionnement dans le métier, car, créer~~s~~ des écoles artisanales pour plus d'un million de jeunes qui ne seront pas reclassés après leurs études est impensable dans la situation actuelle du pays. Ces sortes d'entreprises donneront la formation voulue et serviront en même temps de reclassement pour les jeunes.

L'instruction de base à leur donner sera spécialement centrée sur l'activité de développement qu'ils mènent sur place et un supplément d'éducation générale qui permettra au jeune de mener une vie

conforme au siècle que nous vivons.

Le rôle stimulant des loisirs est primordial dans de tels groupements de jeunes. En effet, leur carence dans notre milieu rural est la source de lenteur de pensée et d'action, chose qui est néfaste pour la jeunesse, élément normalement actif et productif.

Les communes devront contribuer beaucoup à cette recherche de solution. Elles doivent être le pivot de ces activités, la source d'information et de formation ainsi que l'intermédiaire entre les groupes et les institutions économiques, politiques et sociales nationales *intéressées à la Jeunesse.* Le recensement de tous les jeunes par les communes permettra aux cadres de la jeunesse de tenir à l'oeil chacun d'entre eux et de limiter au minimum les déplacements non organisés de ceux-ci.

Les communes urbaines surveilleront le port de la feuille de route de tout jeune venant de la campagne.

Les communes rurales doivent prévoir pour les groupements de jeunes des terrains arables, des carrières, des locaux et autre matériel susceptible de fixer les jeunes dans leur milieu et promouvoir le développement de la commune et le standing de vie des individus.

Ces structures nécessitent des bases solides capables de les maintenir saines et de les faire progresser dans le sens d'entreprises rurales qui engagent une main-d'oeuvre nombreuse.

La première base est le cerveau planificateur et formateur du cadre qui doit se trouver *dans* les services gouvernementaux. Ensuite, une école de formation de cadres pour les jeunes urbains et ruraux. Cette école existe à Kanombe, elle forme les cadres du service civique de la jeunesse.

Pour la catégorie qui se voudrait instructeur rural ou urbain, des jeunes ayant fait au moins quatre années secondaires, un programme de stage de 6 à 9 mois leur donnerait des éléments de base d'économie rurale, comptabilité de petite entreprise, notions sur le travail de groupe, sur le développement communautaire ainsi que quelques éléments d'administration. Les sortants de cette école seront utilisés pour l'encadrement des centres régionaux des jeunes.

..../.

Dix centres régionaux pour la formation des jeunes ruraux, un centre dans chaque préfecture, rempliront quatre rôles essentiels:

- 1^o-Former les animateurs bénévoles locaux qui encadreront les jeunes à l'échelon local et dans la commune. Les animateurs bénévoles y recevront une formation fonctionnelle aux différents projets qu'ils doivent exécuter avec les groupes de jeunes dans leur milieu.
- 2^o-Les centres régionaux recevront pour une année des groupes actifs de jeunes venus pour étudier un projet donné qu'ils exécuteront au retour, pour se familiariser avec les méthodes modernes de travail, de loisirs et prendre contact avec les autres groupes de jeunes venus des autres communes?
- 3^o-Le centre régional supervisera, planifiera et dirigera toutes les activités des jeunes dans la préfecture et fera des efforts pour occuper le plus grand nombre possible de jeunes.
- 4^o-Décentraliser le bureau de l'assistance sociale auprès des vagabonds et délinquants dans les préfectures.

Pour se réaliser, le centre régional sera installé à la campagne, aux côtés d'un groupe actif de jeunes qui sera le modèle de tous les groupes de la région. Un staff composé d'un assistant social, un agronome et trois ou quatre instructeurs ruraux y seraient affectés. Ce personnel comptera en plus un ou deux assistants sociaux spécialistes en problèmes de délinquance pour desservir les centres urbains de la circonscription.

Enfin, les structures de base, ou groupes de tâche, seront fixés dans le secteur communal soit trois ou quatre groupes par commune. Nous choisissons le secteur communal comme unité de base parce que, les communes étant très étendues, il serait très difficile d'atteindre l'efficacité voulue en les prenant comme unités de base de l'organisation de la jeunesse. La cohésion qui existe entre la population d'un secteur communal facilitera le contrôle social du groupement de jeunes, réduira les déplacements pour aller ou revenir du chantier des jeunes, et veillera les consciences des paysans sur la collaboration au développement.

Les activités principales des groupements de base seront le travail de groupe, l'apprentissage théorique et pratique, l'instruction civique / ainsi que les loisirs communs.

Le travail de groupe visera l'exécution de projets concrets que le centre régional aura étudiés soigneusement à l'avance. Ils'agira de projets agricoles d'artisanat, d'élevage, de micro-industrie, etc... conçus suivant / les possibilités de développement qui se trouvent sur place et la situation / économique de la région. Dans ce travail, le groupe de base sera guidé par // les volontaires formés par le groupe régional qui, de son côté, enverra les instructeurs pour rester quelques jours aux côtés des groupes de travail.

Cette action en milieu rural doit être non seulement la chose de la jeunesse, mais aussi et surtout un objet de prise des responsabilités des parents, des autorités locales et des techniciens affectés dans les communes les secteurs et les préfectures.

Les parents devront être conseillers de leurs enfants. Ils étudieront dans un "conseil des parents" les programmes et suivront de près leur exécution. Ils seront même appelés à participer au travail de développement pour apporter la stabilité et la continuité de l'action aux jeunes qui ont souvent un enthousiasme éphémère.

Le Conseil Communal et le^s Propagandistes du Parti auront un rôle de premier plan à jouer dans l'encadrement de la jeunesse rurale. En tant que directement responsables de la vie politique, économique et sociale de la commune, ils devront faire tout ce qui est de leur pouvoir pour faciliter la tâche aux jeunes et aux parents: distribution de terres inoccupées, borner les terrains argileux et carrières, déterminer les / terrains à reboiser, donnera un prix raisonnable le bois de construction ou de chauffage des foyers, entreprendre les démarches auprès des autorités de plus haut échelon pour les affaires qui intéressent les jeunes de leur commune, etc....

Les techniciens locaux, agronomes, vétérinaires moniteurs agricoles, monitrices sociales, enseignants en collaboration avec les autorités administratives et du Parti ainsi que les représentants des parents, mettront sur pied un programme commun de développement adapté aux

possibilités locales et issu du Plan National dans la région concernée. L'exécution de ce programme étant du ressort des techniciens locaux, ceux-ci essayeront, chacun dans les limites de ses compétences, de faire profiter à ces groupements de jeunes de nouvelles techniques de travail, des connaissances de plus en plus approfondies du métier qu'ils exercent et des connaissances générales sur les rouages de la vie nationale et internationale.

Formation des encadreur de jeunes.

Chaque centre préfectoral disposera de deux encadreur de jeunes qui seront adjoints à l'agronome et Assistant social. Un encadreur sera affecté dans chaque commune pour superviser les activités des jeunes et desservir à l'échelon local le centre préfectoral.

Le nombre total d'encadreur à former est de 161, dont 20 dans les préfectures et 141 dans les communes.

Une formation de 6 mois leur sera donnée, avec l'accord du Ministère de la Garde Nationale et de la Police, dans le Centre de Formation des cadres du Service civique de la Jeunesse à Kanombe.

Ils seront recrutés parmi les jeunes gens qui échouent au courant du 2^e cycle du secondaire, soit un niveau d'études de 4 ou 5 années secondaires.

Le recrutement de 15 à Butare et 15 à Ruhengeri aura lieu dans la première quinzaine de Janvier 1972.

Ils suivront à un niveau plus élevé les cours qu'ils auront à donner dans les centres de préfectures et dans les groupes communaux ^{ajoutés} un supplément de cours généraux leur permettant de devenir de vrais animateurs pour le développement.

Programme à donner aux groupes des jeunes dans le

Centre préfectoral.

Les jeunes recrutés en groupe de 10 au moins sur une colline où il a été constaté une possibilité de développement, se rendront dans le centre préfectoral pour étudier à fond le projet de cette possibilité et acquérir des notions de base connexes nécessaires à l'exécution de ce travail

...../.....

Ils devront au retour former des centres communaux de jeunes, composés de plusieurs équipes de travail, mais qui se rencontrent souvent pour

- la mise au point des programmes de travail
- les compétitions sportives et grands jeux
- la formation et l'information
- l'apprentissage d'actualité et perfectionnement dans le centre communal.

L'activité principale de chaque groupe dans un secteur communal sera spécialement le TRAVAIL DE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION fonctionnelle à ce travail et les LOISIRS dans ce secteur.

La formation dans le centre préfectoral durera ~~quelques semaines et une année~~ *deux ou trois mois* comprendra:

Cours Pratiques: - Le projet que le groupe exécutera au retour

- agriculture
- petit élevage
- maçonnerie
- ~~sports~~ *sports* et jeux
- (les centres préfectoraux et communaux seront construits par les jeunes eux-mêmes dans les cours pratiques)

Cours Théoriques: - le projet adhoc

- ~~pe~~ *pe*tit élevage
- coopérative
- économie de petite entreprise
- travail de groupe
- éducation civique
- éducation sanitaire

Les groupes de travail seront supervisés, orientés et coordonnés à l'échelle communale par un encadreur communal et à l'échelon préfectoral *par* le centre de préfecture. Ce dernier s'occupera d'inventorier les possibilités de développement à travers la préfecture et d'élaborer les projets correspondants à soumettre aux groupes de travail.

IV. ETAPES D'EXECUTION.

L'année 1972.

PETRA

Le programme d'encadrement de la Jeunesse rurale au Rwanda (~~PETRA~~) commence son exécution début 1972.

1) En décembre 1971, ^{nous prévoyons l'} arrivée d'un expert devant assurer les travaux de formation et de conseiller technique. Directement, dès janvier 1972, la formation de 30 encadreurs de jeunes par l'expert aidé par son homologue rwandais. Cette formation commence en janvier et dure 6 mois ~~pleins~~ pleins. La première promotion d'encadreurs commence ses activités en juillet 1972.

2) Tout de suite en juillet, une seconde promotion de 30 encadreurs de jeunes commencera la formation, et sortira en fin de l'année, donc en décembre 1972.

Simultanément, dès juillet 72, les premiers centres de préfecture pour la formation de la jeunesse rurale s'installeront dans les préfectures Ruhengeri et Butare. Les premiers encadreurs formés commenceront leur tâche dans ces centres.

L'année 1973.

1) Dès janvier 1973, une formation de 30 encadreurs de jeunes commence, jusque fin juin. En même temps dans les préfectures Kigali et Gitarama, les centres pour la formation de la jeunesse rurale s'ouvriront.

2) Une seconde promotion d'encadreurs commence la formation avec le mois de juillet. Ceux-ci vont débiter leurs activités avec l'ouverture des centres des Préfectures de Cyangugu et Gikongoro en 1974.

3) L'année 1974.

du courant de 1) La formation de 20 encadreurs de jeunes débutera en janvier 74. *seront installés* cette première moitié de l'année ~~se distingue aussi par l'installation~~ des centres dans la Préfecture de Cyangugu, dès le mois de janvier et plus tard en juillet à Gikongoro.

L'année 1975.

Le programme de formation d'encadreurs prend fin en juin 75 avec la promotion de 21 encadreurs. Les centres de préfecture de Kibuye et Gisenyi seront installés en janvier 75.

...../.....

L'année 1976.

Les derniers centres s'ouvriront dans les préfectures de Byumba et Kibungo.

FINANCEMENT.

1° Formation d'encadreurs.

- Un Expert en problèmes des jeunes à 150.000/moisx12x5ans	9.000.000
- Un Homologue à 15.000/mois x 5 x 12	900.000
- Formation d'encadreurs 200/j/pers.x161x180j.	5.796.000
- 2VW 1300 pour déplacement+ entretien	2.100.000
- 1 camionnette pour approvisionnement+ entretien	1.300.000
- Matériel didactique et de bureau	100.000
	<hr/>
	19.196.000

2° Installation d'un centre de préfecture

10 dortoirs de 20 pers. soit 400 m2 à 3.000 frs le m2	1.200.000
4 salles de classe pour 20 pers.soit 80m2 x 3.000	240.000
Salle à manger + cuisine 250 m2 x 3.000	750.000
Bloc de 5 chambres + 2 bureaux 150 m2 x 3000	450.000
Douches + WC 25 m2 x 3000	75.000
Transport matériaux de construction 600 Km x 50	30.000
	<hr/>
	2.745.000
	Dix centres
	27.450.000

3° Ameublement et Outillage

5 bureaux + 10 chaises à 9.500	47.000
80 tables à 1500	120.000
200 chaises à 500 frs	100.000
40 bancs pour le réfectoire à 1.000	40.000
10 étagères à 4000	40.000
5 armoires à 10.000 frs	50.000
20 brouettes à 3000	60.000
Outillage de menuiserie	100.000
Outillage de maçonnerie	60.000
Outillage pour l'agriculture	40.000
Matériel didactique	30.000
Equipement sportif	50.000
2 postes de radio	10.000
Ustensiles de cuisine	40.000

Equipement audio-visuel (enregistreur; projecteur dias+moteur)	100.000
5 presses à briques	100.000
250 lits à 3.000 frs	750.000
1 poulailler	50.000
1 clappier	20.000
	<hr/>
	1.807.000
Dix centres	18.070.000
Entretien des jeunes(nourritures)50frs/j/pers;	
Dix centres	270.000.000
	<hr/>
	334.716.000

EFFETS DU PROJET.-

Le problème de la jeunesse est vu dans un complexe de problème de développement économique, social, humain et culturel que la jeunesse doit résoudre. En soi donc, la jeunesse n'est pas un problème, plutôt les structures à mettre en place posent un problème de retard, la jeunesse est une force potentielle gigantesque dont il faut canaliser les énergies vers la résolution des problèmes économiques et sociaux et la mise en place de structures indispensables pour l'encadrer devient pour ce indispensable.

Le projet ci-haut vise à instruire les jeunes surtout ruraux et leur confier les tâches productives agricoles, industrielles artisanales et toutes les tâches d'infrastructure économique et social tel que la construction de routes, le drainage de marais, la lutte anti-érosive, le boisement, les fermes modèles, puits et conduits d'eau, construction d'écoles, dispensaires, plaines de jeux etc...

La jeunesse, dès la réalisation du présent projet, devra exécuter tous les autres projets de développement et ainsi, elle créera des emplois nouveaux de plus en plus nombreux, elle contribuera fortement à la mobilisation du reste de la population pour le travail de développement et provoquera des changements de l'habitat dispersé vers les villages et les paysannats, des habitations plus confortables et un mieux-être général plus accru dans les plus brefs délais.

Projet de PROGRAMME d'ORGANISATION
et d'Encadrement de la

JEUNESSE RWANDAISE

PROJET DE PROGRAMME D'ORGANISATION ET D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE
RWANDAISE.-

Note préliminaire.-

Plusieurs programmes en faveur de la jeunesse Rwandaise sont en cours ou en préparation par le Gouvernement et par les privés.

Chacun de son côté, suivant les moyens dont il dispose, fait ce qu'il peut, comme il le veut et sans tenir compte de ce que font les autres. Cette dispersion d'efforts et d'argent est la source d'inefficacité chez les uns et les autres.

La situation devant laquelle se trouve notre jeunesse est critique et plusieurs hommes informés évitent d'en parler parce que les solutions ne sont pas faciles à trouver. Mais, éviter le problème n'en donne pas la solution, laisser agir chacun dans son coin non plus. Une politique générale doit être mise au point pour permettre et aux services gouvernementaux de la jeunesse et aux privés de converger leurs efforts dans une action commune plus efficace dont la stratégie sera corrigée au fur et à mesure de l'exécution.

C'est ainsi que, inspiré par les différentes expériences tentées dans notre pays, par le service civique de la jeunesse, les privés et par les expériences acquises dans des rencontres à l'intérieur du pays et à l'étranger, inspiré aussi par les grandes lignes de politique envers la jeunesse citées dans le 4^e manifeste programme du Parti MDR Parmehutu, je propose ce projet de programme qui ne coûtera pas cher et qui sera exécuté au fur et à mesure que le budget et le personnel nécessaires seront réunis.

Ce projet de programme fait aussi suite à la promesse citée dans la lettre d'accompagnement du rapport du Congrès Mondial de la Jeunesse de rédiger un programme conçu en égard de la situation locale et compte tenu des expériences vécues par les autres pays dans ce domaine.

1. La situation.-

Après de multiples expériences des privés et des services gouvernementaux de mettre au travail et d'éduquer la jeunesse Rwandaise, d'organiser les sports et les loisirs dans le pays, une ligne de conduite générale se dégage et se résume dans les lignes suivantes.

Il me faut tout d'abord rappeler quelques statistiques et relever les problèmes saillants qui sont la cause de la gravité de la situation:

./L'économie du jeune Rwandais, étroitement dépendante de l'économie rurale en général, est très médiocre. Le jeune n'a pas de terrain à exploiter, pas d'emploi rémunéré ni aucune source de revenu.

./Son éducation, familiale ou scolaire, ne peut lui donner la clé de se trouver lui-même un travail rentable, voire donner une impulsion de rentabilité à l'agriculture traditionnelle.

./Son encadrement dans le milieu rural et urbain est inexistant. Mais malgré tous ces problèmes, la honte de la houe ne se fait pas trop sentir ^{ubique} relevée à tort par certains techniciens étrangers. Notre jeunesse est prête à travailler avec ses mains du moment que les tâches lui proposées sont rentables à court ou moyen terme. Ces délais doivent être respectés au départ parce qu'elle a grand besoin d'argent dans l'immédiat.

Combien sont-ils ces jeunes qui sortent de l'école primaire après le cycle complet ou en cours, ceux qui ne vont même pas à l'école et qui restent tous sans encadrement dans le milieu rural?

Les statistiques démographiques dégagent une jeunesse âgée de moins de 18 ans dénombrée à 2.052.000. Si nous soustrayons de ce nombre ceux qui sont à l'école, ceux occupant un emploi rémunéré et ceux en âge préscolaire, il nous restera une jeunesse rurale estimée à 1.120.000 soit à peu près un tiers de la population totale.

Certains de ces jeunes ruraux sont venus en ville en quête d'une école ou d'un emploi, mais ^{ils n'ont} pas de chance ni pour l'un ni pour l'autre. La majorité reste à la campagne soumise au chômage déguisé suite au morcellement des propriétés familiales.

Mais les ressources nationales à la portée du travail des paysans ne sont pas encore épuisées. L'agriculture peut être rationalisée

et ainsi produire beaucoup plus. Ses produits peuvent être transformés et mis en conserve. L'artisanat rwandais, si organisé, peut devenir une source inépuisable de revenu. Le petit élevage, surtout celui de la volaille est une urgence pour la santé de la nation. Plusieurs possibilités sont ouvertes au jeune rural et urbain, mais, avant tout, il lui faut une éducation de base pour le mettre à la portée de ce travail et pour arriver à des entreprises vraiment productives pouvant lui assurer un avenir heureux.

Pour ce qui concerne les sports et jeux divers, je les prends dans le concept général de l'organisation de la jeunesse pour la simple raison que celle-ci est la plus intéressée dans cette matière et surtout que cette activité contribue beaucoup à son éducation et formation -leur manque est un grand handicap à l'épanouissement physique et social du jeune urbain et rural.

Leur organisation à la campagne coïncidera avec celle de la jeunesse en général tandis que la ville doit être dotée de structures particulières adaptées à une masse assoiffée de récréations.

2.- Le programme.

Il n'est pas aisé de mettre sur pied un programme qui occupera au moins la moitié des jeunes ruraux sans école et sans emploi. Les difficultés budgétaires limitent l'envergure de l'action et retardent la formation du cadre nécessaire.

Aussi me suis-je limité, dans l'établissement de ce projet, à une structure et un processus d'action qui exigent un petit budget capable d'assurer le démarrage et le fonctionnement régulier de tous les organes de planification, de contrôle et d'exécution.

A./A la base "LE GROUPE DE TACHE" sera recruté dans un secteur communal. Cela signifie que chaque Commune aura quatre ou cinq groupes de tâche. Cette base est choisie pour son efficacité quant au contrôle social, à la cohésion entre des jeunes qui se connaissent et qui collaborent habituellement, à l'encadrement par des adultes de la circonscription, les techniciens locaux et le personnel des services de la jeunesse, puis et surtout parce que dans un plus petit rayon, les jeunes peuvent se contacter facilement à n'importe quelle heure de la journée.

Les activités de base qui sont entreprises par le groupe de tâche sont de trois ordres et dépendront essentiellement des possibilités locales de développement comme de la situation économique de la région.

a.-L'é d u c a t i o n: le groupe recruté recevra d'abord une formation de base comprenant, dans sa majeure partie, le projet de développement à proposer à ces jeunes. Des éléments généraux d'hygiène, alimentation, travail de groupe et méthodes coopératives leur seront enseignés au cours de ces sessions de formation qui dureront entre 7 et 15 jours.

Ces sessions de formation se tiendront sur place pour permettre aux jeunes participants de retourner chez eux le soir, de faire des expériences sur le terrain ou le sujet qui les occupera après la formation, et d'aider le groupe à mettre en marche le projet.

Une session par commune sera prévue pour une quarantaine de jeunes soit 10 jeunes par groupe de tâche. Le corps dirigeant de chaque préfecture aura cependant la possibilité de juger de l'opportunité d'une session unique pour tous les groupes de la Commune ou de plusieurs sessions et ceci selon les besoins, les projets et les possibilités locales.

b.-P r o j e t d e d é v e l o p p e m e n t: Chaque groupe de tâche, comme le dit bien son appellation, aura une activité de base choisie parmi les plus rentables des possibilités de développement qui sont sur place.

Il s'agira de projets agricoles, de micro-industrie, d'artisanat, de petit élevage, d'amélioration de l'habitat, etc. En ville, des projets d'artisanat et de micro-industries tels que la fabrication de biscuits, menuiserie à prix moyen, association de construction, etc seront proposés aux groupes de jeunes.

Chaque groupe étudiera à fond son projet pendant la session de démarrage, c'est à dire l'amorce du projet et les moyens matériels nécessaires à son démarrage, les différentes démarches, la division du travail, la marche du projet et les dispositions et interventions intermédiaires, le stockage et la commercialisation, l'épargne pour investissement et pour la rotation du projet.

.../...

région = préfecture ?

C./A L'ECHELON DE LA REGION: Une centre régional de jeunesse. Ce Centre sera situé dans le milieu rural aux côtés d'un groupe de tâche qui sera le modèle de tous les autres de la préfecture.

Un personnel qualifié sera affecté dans ce centre: un assistant social, un agronome et quelques instructeurs, qui auront pour rôles:

- De former les membres des groupes de tâche par des sessions de démarrage et de recyclage.
- Elaborer les projets pour les groupes de tâche et en superviser l'exécution
- Créer de nouveaux groupes là où il sera nécessaires d'en créer;
- Mener une étude et planification globale du projet de la jeunesse à l'échelle régionale et l'exécuter après l'avoir soumis aux Bureaux Centraux pour approbation.
- Assurer la coordination des activités de la jeunesse avec les autres services à l'échelle régionale.
- Elaborer et diffuser les nouvelles méthodes de travail adaptées à la région
- Concevoir et diffuser les méthodes rapides d'enseignement et de culture (mass média, cinéma, diapositives, etc.)
- Donner des rapports d'activités et de situation générale de la région chaque semestre.

D./A L'ECHELLE NATIONALE: Un organisme national de planification, de contrôle et d'administration doit être doté d'un budget minimum pour faire fonctionner l'appareil. Les tâches suivantes seront spécialement de ses compétences:

./Les bureaux centraux: doivent se spécialiser plus dans les études et recherches de nouvelles méthodes de travail et d'enseignement aux adultes (jeunes). Ils travailleront en étroite liaison avec les équipes régionales pour éviter une administration qui ne correspond pas aux réalités locales.

Ils seront également chargés de superviser plusieurs structures intéressant la jeunesse, à savoir les systèmes d'assistance à la délinquance juvénile et de rééducation des jeunes criminels, les sports de ville et les mouvements et associations de jeunesse.

La formation du cadre instructeur de la région dépendra également de l'arrangement que prendront les Bureaux centraux avec le Ministère de la Garde Nationale et de la Police qui a une école de cadre du Service Civique de la jeunesse.

./La rééducation et l'assistance à la délinquance juvénile: C'est un service spécialisé qui devra collaborer avec la police, le secteur médical et le Parquet de la République.

ménagés par les Bureaux centraux, entre autres:

-Un bulletin de la jeunesse: qui servira de moyen de formation et d'information pour les jeunes groupés et qui doit être un instrument d'échange de points de vue entre les jeunes. Ceux-ci pourront exposer leurs idées sur différents problèmes et conceptions.

Ce bulletin contribuera au maintien des connaissances de base et de l'alphabétisation acquises à l'école primaire.

Des méthodes nouvelles, des cours sur différents sujets qui intéressent le travail des jeunes y occuperont une large rubrique.

-La radiodiffusion: La place qu'occupe la radio au Rwanda comme moyen d'information est de premier ordre. Cela est dû au fait que les postes récepteurs accroissent en nombre dans la catégorie rurale.

Il sera sans fruit d'émettre des programmes théoriques qui ne peuvent d'ailleurs pas tenir l'attention de l'auditeur. Des reportages, des témoignages, des communications et des sketches éducatifs feront le dominant de ces émissions de radio.

-La planification nationale: Le plan global de la nation devra prévoir dans la prochaine période quinquennale et les suivantes des investissements monétaires en faveur des activités des jeunes les plus rentables et des investissements par épargne-travail que la jeunesse doit fournir à la nation.

-L'appui de l'autorité et visites: Les autorités gouvernementales et privées de tous les échelons devront à chaque occasion, encourager ces jeunes et leur montrer l'intérêt qu'elles portent à cette action de développement. Par ailleurs, les Bureaux Centraux organiseront des visites régulières aux groupes de tâche pour les encourager et pour se rendre compte sur le terrain de ce qui se fait en réalité.

, 4.- L A s t r a t é g i e .-

a./Dans le milieu rural:

La mise en marche d'un tel programme demande une étude préalable et de expériences rapides et précises.

Commencer partout en même temps ou dans plusieurs communes du pays au même moment me semble non seulement non faisable, le budget, le personnel et les préparatifs nécessaires ne pouvant être réunis en même temps, mais aussi comprend des risques de mener une action éparse, incontrôlable et sans efficacité.

C'est pour cela que je propose une stratégie d'action basée sur l'expérimentation dans les centres pilotes qui se répandront petit à petit dans toutes les communes du pays.

1^{er} stade

La première expérience doit être faite dans une commune proche de la ville de Kigali mais qui n'a pas de frontières communes avec Kiyovu.

L'exclusion de la ville ou des zones proches nous aidera à mieux adapter le projet aux zones rurales sans craindre le mouvement journalier des jeunes qui vont et viennent chaque jour de la ville.

Le choix de la préfecture de Kigali pour le démarrage de l'action est dû au fait que le personnel central est encore peu nombreux. Il pourra détacher un assistant social et deux animateurs déjà sur le terrain pour démarrer dans une commune et suivra de près l'évolution de l'action sans trop de dépenses ni handicap aux activités habituelles de l'administration.

La commune pilote de Kigali sera le départ de l'organisation de la jeunesse dans cette préfecture; en effet, dès que des résultats tangibles seront appréciés par l'équipe régionale et par les services centraux d'autres communes pourront commencer.

2^e stade

Avec la deuxième et troisième commune de la préfecture de Kigali, placement des équipes régionales en préfecture de Ruhengeri et de Butare.

Les deux préfectures sont choisies pour le second stade parce qu'elles sont les plus peuplées et là, la jeunesse a plus besoin d'être aidée. Dès le placement de l'équipe régionale dans une commune proche du chef lieu de préfecture qui voudra bien la pourvoir de logement, les études et démarches préliminaires seront amorcées. Dans une commune d'abord, ce staff établira les projets de développement et, en collaboration avec les autorités administratives et du Parti, les techniciens locaux et autres influents de la commune, choisira les groupes qui suivront les sessions de formation. Les autres communes suivront l'une après l'autre mais à un rythme tel que le contrôle, la supervision et les recyclages des groupes au travail soient assurés avec toute efficacité.

3^e stade

Ce sera le tour des préfectures de Gitarama, Gisenyi et Byumba de recevoir des équipes régionales et d'amorcer l'action.

4^e stade

Les préfectures qui seront servies en dernier lieu, Kibungo, Gikongoro, Cyanguru et Kibuye ont des projets de développement global par des organismes étrangers (AIDR, Compagnons bâtisseurs, Mission suisse, Volontaires...)

Dans une période de deux ans au maximum, toutes les préfectures doivent être servies et plus de 200 groupes doivent être en activité en comptant une moyenne de 4 groupes par commune. Les préfectures par lesquelles on aura commencé auront atteint en ce moment un plus grand nombre de groupes. Cela implique donc que Kigali aura servi 10 communes, Butare et Ruhengeri huit, Gitarama, Gisenyi et Byumba six, et les autres 4.

A ce stade, un CONSEIL NATIONAL DES JEUNES sera mis sur pied en vue de défendre les intérêts des jeunes, exposer devant l'autorité (administrative et du Parti) les désirs et les projets de la classe laborieuse jeune et représenter la jeunesse auprès des institutions nationales et internationales.

b./L a ville.-

Deux actions doivent être menées en ville dès le démarrage du projet à savoir, le traitement du problème de délinquance juvénile et l'organisation des sports en ville.

Pour la délinquance, l'action des groupes de tâche à la campagne mettra des barrières à l'exode rural.

Une action énergique sera menée pour empêcher les vagabonds de se livrer à la délinquance et les délinquants pour leur apprendre les normes et les valeurs de la société normale au lieu de les mettre en prison.

L'action contre le vagabondage est entreprise par le Ministère de la Garde Nationale et de la Police qui les occupe dans le Centre de Gitsgata au Bugesera. Des aides d'identification seront fournies audit Ministère par les services d'assistance à la délinquance.

Pour la délinquance juvénile en tant que telle, les jeunes criminels menés en prison en sortent plus aigris et plus associaux qu'ils ne sont entrés. Une maison de redressement sera construite et encadrée pour reformer ces jeunes et protéger la société de demain contre des aigris et criminels de carrière.

.../...

LA MAISON DES JEUNES DE KIGALI pourra être transformée pour ces fins dotée d'un personnel compétent et d'un statut particulier qui lui donne le cachet simultanément de rééducation et de pénitence.

*Il vaudrait mieux parler de rééducation
seulement et non de pénitence !*

Pour ce qui concerne les sports et loisirs, les bureaux centraux encourageront les rencontres sportives de football, volleyball, basketball entre les équipes existantes et interviendront auprès des autorités compétentes pour la création de nouvelles plaines de jeux.

Il procéderont à l'organisation de l'athlétisme et des championnats nationaux dans ce domaine. La sélection des meilleurs athlète pourra représenter le Rwanda dans les jeux internationaux.

5.-Les collaborations nécessaires.-

Une action d'aussi grande envergure et touchant tous les domaines de la vie nationale exige une intervention de tous les départements, surtout ceux de l'agriculture et de l'élevage, de la santé publique, de la Garde Nationale et de la Police, du Plan, de l'Education Nationale, etc. *+ justice*

Le Ministère de la Garde Nationale qui a un Centre d'Instruction pour le cadre de la jeunesse contribuera à la formation du cadre instructeur pour les équipes régionales.

En retour, les jeunes en terme du service civique de la jeunesse ainsi que ceux de retour de Gitagata seront récupérés par les groupes de tâche dans les milieux ruraux. Ainsi, il serait utile que les jeunes qui font le service civique soient recrutés en groupe dans les secteurs communaux pour qu'à leur retour à la campagne leur action soit constructive et cadre avec l'action générale du Ministère de la Famille et du Développement Communautaire.

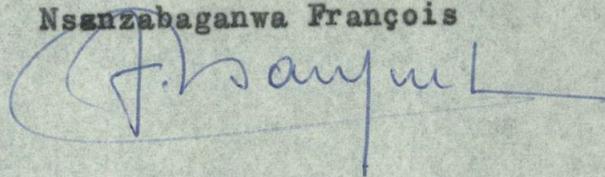
Le Ministère de l'agriculture fournira des agronomes (une douzaine) pour former les équipes régionales et pourvoir les bureaux centraux de deux agronomes. Il fournira des informations quant au plan agricole et d'élevage du Rwanda, distribuera des sélections de semences et vulgarisera le petit bétail dans les groupements de jeunes.

Bref, chaque département aura sa petite part dans ce programme d'ensemble dont dépendra la promotion économique et sociale des masses rurales.

Les privés, les missions, les mouvements de jeunes et associations diverses ainsi que tous ceux qui, directement ou indirectement, s'occupent de la jeunesse seront mis au courant de ce programme. Il leur sera demandé d'unir leur efforts à ceux du Gouvernement dans tous les stades d'exécution pour atteindre le maximum d'efficacité.

Fait à Kigali, le 27 Août 1970.-

Nsanzabaganwa François



N. B

critères pour choisir les
communes pilotes

- 1° esprit de initiative et dynamisme de la population
- 2° besoins de la commune et ses possibilités réelles
+ infrastructures soc. et écon. existantes déjà
- 3° appui des autorités communales aux
initiatives privées ou publiques
- 4° facteurs qui font que la commune ^{pilote} choisie
puisse jouer le rôle moteur d'un pôle de
croissance vis-à-vis des communes voisines

~~facteurs~~ etc...